Conseil Municipal du 12 Mai 2014

L'an deux mil quatorze, le douze mai à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence d'André PIGNÉ, Maire.

Etaient présents : M. PIGNÉ André, Maire, Mmes : BEAUPIED Cécile, CHANROUX Jennifer, LAROCHELLE Lydie, MM : BARBÉ Grégory, FOURNIER Jean-Pierre, GAUDIN Laurent, LOUISE Benoît, ROULEAU Christian, SIEGWALD Francis.

Absents excusés : Mme ARDELEAN Sabrina procuration à M. PIGNÉ André.

A été nommé secrétaire : M. BARBÉ Grégory

1. Sécurité infrastructure de l'école

Suite à une visite de l'école, plusieurs problèmes de sécurité ont été relevés :

- une « bouche d'évacuation » est accessible aux enfants
- une barrière de sécurité gêne une sortie d'évacuation d'urgence. Cette barrière a été positionnée à cause d'une réparation non effectuée sur une rambarde existante
- nids de poule dans la cour
- effritement du crépi d'un mur

Le Conseil donne son accord pour la réalisation des travaux nécessaires à la mise en sécurité de l'école.

A noter qu'en urgence des travaux ont été effectués sans attendre la délibération du Conseil. La rambarde a été réparée permettant d'enlever la barrière de sécurité. Les nids de poule ont été comblés, le crépi du mur a été repris.

2. Feu d'artifice : choix du prestataire et proposition manifestation de Mme GERVAIS

Deux prestataires ont été consultés par la commune :

- Pyro Concept
- Plein Ciel

Le site retenu pour le tir sera le terrain de sport comme en 2013. La commune d'Ardenay étant très boisée, le niveau de risque est élevé. **Le Conseil décide donc de reconduire les conditions de tirs restrictives de l'année dernière** proposées par le prestataire. Les risques sont ainsi diminués et le rendu du spectacle sera préservé.

Le Conseil donne son accord pour retenir l'offre de Pyro Concept qui maîtrise déjà les conditions et dont l'offre sera renégociée par Jennifer CHANROUX. Le prestataire devra aussi prendre en charge le nettoyage du site et changer la musique proposée. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à intervenir au nom de la commune d'Ardenay sur Mérize à la signature du devis de l'entreprise choisie.

L'association des pompiers devra également veiller à enlever les déchets, après sa prestation. Ce point sera notifié dans le courrier du maire, précisant les modalités d'exécution.

La salle polyvalente sera utilisée pour le vin d'honneur offert aux musiciens et aux pompiers.

De la main d'œuvre sera nécessaire pour les lampions :

- le samedi matin à 10h pour le montage
- 22h30 pour la distribution des lampions aux enfants
- prévoir l'achat de décorations pour la place de la mairie

3. Elections européennes du 25 mai 2014

25 listes se présentent. L'ordre d'affichage est pré-défini.

D'après la loi, une salle publique peut être mise à disposition pour des débats publics soit à titre gracieux, soit à titre payant. **Le Conseil décide de louer la salle polyvalente à 75 € aux listes qui en feront la demande**. Le débat ne doit pas dépasser 2 heures, et sur une plage horaire disponible.

Tenue du bureau de vote :

1er tour : 8h00 à 10h30
André PIGNÉ
Cécile BEAUPIED
Laurent GAUDIN

2ème tour : 10h30 à 13h00
Benoit LOUISE
Jean-Pierre FOURNIER
Sabrina ARDELEAN

3ème tour : 13h00 à 15h30
Grégory BARBE
André PIGNÉ
Christian ROULEAU

4ème tour : 15h30 à 18h00
Lydie LAROCHELLE
Jennifer CHANROUX
Francis SIEGWALD

4. Création de la commission du CCAS

La délibération du conseil municipal n'est pas nécessaire mais par principe le maire présente au conseil les représentants de la société civile au sein de la commission CCAS :

- Janine LALOY
- Katia LE POTIER
- Adeline LECOQ
- Cécile BARBE

Le Conseil approuve ce choix.

5. Tarifs de la Maison Pour Tous : CLSH 2014

	TARIF 1	**TARIF 2**	**TARIF 3**	**TARIF 4**	**TARIF 5**
QF	< 490 €	491€<QF<690€	691€<QF<1100€	1101€<QF<1700€	> 1700 €
Semaine de 5 jours	62.50€	75€	87.50€	100€	125€
Semaine de 5 ½ journées	31.25€	37.50€	43.75€	50€	62.50€
Semaine de 4 jours	50€	60€	70€	80€	100€
Semaine de 4 ½ journées	25€	30€	35€	40€	50€
LES SEJOURS					
5 jours	75€	90€	105€	120€	150€
3 jours	67.50€	81€	94.50€	108€	135€

Il faut ajouter les repas à 3€ par repas.

Les tarifs pour le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour l'été 2014 sont validés par le Conseil.

A noter que pour l'Accueil Périscolaire (APS), la tarification actuelle est fixée à la demi-heure. Toute demi-heure commencée est due. Cette règle est réaffirmée et sera appliquée de nouveau à partir du 1er juin. Une affichage à la Maison Pour Tous sera mis en place.

Le goûter est optionnel.

Un projet est en cours d'étude pour mettre en place un système de pointage informatisé. Un rendez-vous va être pris avec le maire de Changé pour un retour d'expérience.

6. Assurance des élus

Une assurance est déjà souscrite par la commune quand un conseiller ou un agent est en déplacement pour une mission. Un ordre de mission doit être émis au préalable.

Le maire et les deux adjoints vont souscrire tous les ans, à tour de rôle sur leurs deniers personnels, une assurance « Responsabilité élus » couvrant la responsabilité personnelle des élus ainsi qu'une protection juridique, une information juridique et une assistance. Une question se pose sur l'inclusion du corporelle dans l'assurance. Jennifer CHANROUX et Grégory BARBÉ se renseignent.

7. Subventions aux associations

Etant donné le repli des dotations de l'état et le choix du Conseil Municipal de ne pas augmenter les impôts au-delà de l'inflation cette année, **le conseil décide de reconduire les subventions de 2013 aux associations avec une diminution de 10% sauf pour les subventions inférieures ou égales à 50 €.**

Etant donné qu'Ardenay participera en 2014 au Téléthon, une subvention de 200 € est accordée à ce titre.

Le Conseil donne son accord avec 10 voix pour et une voix contre.

8. Projet de blason représentant Ardenay

Christian ROULEAU sollicitera une personne pour avoir une proposition de blason sur la base des idées émises :

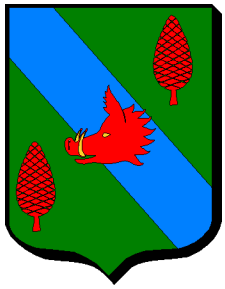

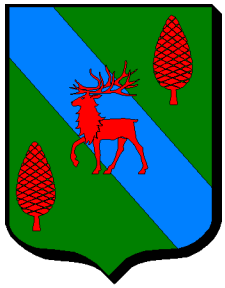

L'objectif est d'avoir une première proposition en Juin et de présenter ce projet de blason aux habitants sur le futur site internet vers la fin de l'année.

9. Présentation de la commission communication

Le prochain bulletin municipal sera publié en Septembre 2014. Une brève intermédiaire sera publiée en juin 2014.

L'organisation de la commission sur la thématique du bulletin municipal est la suivante :

Thème ou article	Responsable	En appui
Vie Municipale – Travaux et réalisation	Jean Pierre FOURNIER	Grégory BARBE
Vie Municipale – Budget	Francis SIEGWALD	Grégory BARBE
Vie Municipale – Agents de la commune	Sabrina ARDELEAN	Grégory BARBE
Vie Municipale – Autres articles	Grégory BARBE	Francis SIEGWALD
Vie Municipale – Animations	Christian ROULEAU	Jean Pierre FOURNIER Sabrina ARDELEAN
Vie locale – Animations	Christian ROULEAU	Jean Pierre FOURNIER Sabrina ARDELEAN

Vie locale – Maison Pour Tous	Sabrina ARDELEAN	Francis SIEGWALD
Vie locale – Ecoles	Sabrina ARDELEAN	Francis SIEGWALD
Vie locale – Histoire d'Ardenay	Christian ROULEAU	Grégory BARBE
Associations	Jean Pierre FOURNIER	Sabrina ARDELEAN Christian ROULEAU
Infos Pratiques – Infos Diverses	Grégory BARBE	Jean Pierre FOURNIER Francis SIEGWALD
Jeux	Jean Pierre FOURNIER	Christian ROULEAU
Article sur le civisme	Grégory BARBE	Christian ROULEAU

10. <u>Questions diverses</u>

- Pour le plan canicule de cet été, il est demandé de signaler les personnes qui nécessitent une aide/surveillance en cas de canicule.
- Au prochain Conseil Municipal du 10 juin, Madame Gousset présentera le budget. Le Conseil est avancé à 18h30.
- Dans le cadre de la dématérialisation des documents administratifs et notamment avec la préfecture, il est nécessaire de mettre en place un certificat RGS. Le coût est de 156€ / an celui-ci doit être effectif pour le 18 mai. Le Conseil Municipal autorise le mettre à signer le devis négocié par Monsieur JODEAU de la Communauté de Communes et de suivre la mise en place de cette clé de sécurité.
- La secrétaire de mairie sera en congés du 15 juillet au 4 août 2014. Le centre de gestion mettra à disposition un remplacement de 3 heures par jour sur trois jours par semaine pour un coût de 540 €.
- Pour assurer un suivi régulier du budget, un groupe sera constitue avec André PIGNE, Francis SIEGWALD, Laurent GAUDIN .
- Pour le comité de pilotage Natura 2000 du 19 mai, Laurent GAUDIN représentera la commune à la place d'André PIGNE.
- L'organisation du 11 novembre sera abordée au prochain Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée à 21 h 40. Le prochain Conseil aura lieu le 10 juin 2014 à 18h30.